



Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Numéro d'enregistrement PCP : 18612

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4
Irritation des yeux	Catégorie 2B
Sensibilisateur de la peau	Catégorie 1B
Irritation de la peau	Catégorie 3

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu Catégorie 1

Mot Signal :

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Peut être nocif au contact de la peau. Nocif si inhalé. Provoque une irritation des yeux. Provoque une légère irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Très toxique pour la vie aquatique.

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}



Conseils de prudence :

Provoque une irritation de la peau et des yeux. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	64742-94-5	45-48
trifluraline	1582-09-8	43-46
Synonymes chimiques : 2,6-dinitro- <i>N,N</i> -dipropyl-4-(trifluorométhyl)benzenamine		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

trifluraline ... 500 g/L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

Ce produit contient des distillats de pétrole. Ne pas faire vomir. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Traiter symptomatiquement pour l'ingestion et / ou le contact avec la peau et les yeux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : 102 C

Conditions d'inflammabilité :.... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que des hydrocarbures fluorés, des oxydes d'azote et des oxydes de carbone.

Produits de décomposition dangereux :

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Évitez de geler. Si congelé, chauffer à 20 ° C pendant 24 heures et bien agiter avant d'utiliser. Si vous le stockez pendant un an ou plus, agitez bien avant de l'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Lunettes ou écran facial, chemise à manches longues, pantalon long, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	50 mg/m ³	NE	Recommandation du fournisseur
trifluraline	NE	NE	Aucun trouvé

* Moyenne de solvant aromatique pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... liquide jaune / orange
Odeur..... de solvant aromatique
Seuil d'odeur.....pas disponible
pH..... 4.4 +/- 1 (5% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation..... pas disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... pas disponible
Point d'éclair.....102C
Taux d'évaporation..... <0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvant)

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

Inflammabilité (solides, gaz).....non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité.. LIE = 0.7, UEL = 5.6
vol. % in air (solvent)

Pression de vapeur 4.0 Pa @ 20C (solvant)
6.1 mPa @ 25C (trifluraline)

Densité de vapeur..... 5.6 @ 101 kPa (air = 1) (solvant)

Densité relative..... 1.12 @ 20C

Le produit de la solubilité..... le produit est émulsifiable dans l'eau

Coefficient de partage :..... logP = 4.83 @ 20C (trifluraline)

La température d'auto-inflammation..... pas disponible

La température de décomposition..... pas disponible

Viscosité <30 cP @ 20C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que des hydrocarbures fluorés, des oxydes d'azote et des oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux, généralement de degré minime.

Contact avec la peau : Provoque une légère irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

Inhalation : Nocif par inhalation.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : L'exposition cutanée peut aggraver les affections cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur des produits similaires.

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg)..... 5600 (Rat)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >2000 (Rat)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... >2.0 (Rat, exposition de 4 heures)

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

Corrosion / irritation de la peau..... Considéré comme légèrement irritant pour la peau (Lapin)

Lésion oculaire grave/irritation..... Considérée comme légèrement irritante pour les yeux (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Considérée comme un sensibilisant cutané de contact (cochon d'Inde)

Mutagenicité sur les cellules germinales..... Le poids de la preuve est que la trifluraline est non génotoxique. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.

Cancérogénicité..... La trifluraline ne devrait pas être un risque cancérogène pour l'homme. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

Toxicité pour la reproduction..... La trifluraline n'est pas considérée comme une toxine pour la reproduction.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données sont pour la trifluraline, à partir de sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 0.245 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 0.088 (Truite arc-en-ciel), 0.089 (Crapet arlequin)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 7 jours..... 12.2 (*Selenastrum*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2000 (colin de Virginie), Diététique LC₅₀ (5-jour) >5000 (cunard Colvert, colin de Virginie)

Abeilles : DL₅₀.....>100 µg/abeille

Persistance et dégradabilité : La trifluraline est considérée persistante à modérément persistante dans le sol. La persistance dans les sols est variable, selon les caractéristiques du sol et les conditions environnementales. DT₅₀ typique dans les sols varie de 57 à 126 jours. La trifluraline est stable à l'hydrolyse à des pH pertinents pour l'environnement. La dégradation est plus rapide dans des conditions anaérobies.

La trifluraline est très volatile même après son incorporation dans la matrice du sol. La volatilité est l'une des principales voies de dissipation de la trifluraline. La volatilisation augmente avec l'augmentation des niveaux d'humidité du sol, de la température et des précipitations, et décroît avec la teneur en matière organique dans les sols.

Mobilité dans le sol : La trifluraline est très adsorbante et relativement immobile dans le sol.

Potentiel de bioaccumulation : La trifluraline a le potentiel de se bioaccumuler, mais elle dépurera.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et chemin de fer) : UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (trifluraline), Classe 9, groupe d'emballage III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (trifluraline), 9, III, RQ, Polluant marin

IMDG

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (trifluraline), 9, III, polluant marin

IATA

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (trifluraline), 9, III, polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* : ...18612

Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21

{Réservé}

Calendrier de l'OPAC : 4

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2107-12-21